

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 11 (1996)
Heft: 3: Bulletin

Artikel: Memoriav : assemblée générale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pagne für das Archivierungsproblem im audiovisuellen Bereich von grosser Bedeutung. Nur wenn der nötige politische Druck erzeugt werden kann, werden wir die Diskrepanz zwischen politischen Willensbekundungen und politischem Handeln, wie ich sie am Anfang des Referats aufgezeigt habe, überbrücken können.

Vielelleicht kann uns dabei auch ein Blick ins Ausland ein Ansporn sein. Das Problem stellt sich ja nicht nur in der Schweiz. Unsere Nachbarländer unternehmen zur selben Zeit beträchtliche Anstrengungen, ihr audiovisuelles Kulturgut zu sichern. So wurde in Deutschland das audiovisuelle Erbe der DDR unter Federführung des Deutschen Rundfunkarchivs in vorbildlicher Weise gesichert, und Frankreich hat vor einigen Jahren ein Dépôt légal für audiovisuelle Medien eingeführt, das heute vom Institut National de l'Information Audiovisuelle und der Bibliothèque Nationale de France gemeinsam verwaltet wird. Schliesslich hat die

UNESCO mit ihrem Programm «Memory of the World» ein deutliches Zeichen dafür gesetzt, dass zukünftig auch Dokumente, in welcher Form sie auch immer vorliegen, neben Bau- und Kunstwerken als kulturelles Erbe zu schützen sind.

Gewiss, die Schweiz muss angesichts ihrer besonderen politischen und kulturellen Struktur ihren eigenen Weg zur Lösung dieses Problems finden; sie darf aber die föderalen Strukturen nicht zum Vorwand nehmen, das Problem einfach vorsichherzuschieben oder gar unter den Tisch zu wischen. Als Kulturnation - und auf diese kulturelle, viersprachige Vielfalt sind wir doch so stolz - ist die Schweiz in besonderem Masse aufgerufen, auch ihr audiovisuelles Kulturgut zu sichern. Das ist ein verpflichtender Auftrag, einer, der, wie so viele andere, seinen Preis hat, einen Preis freilich, den dieses wohlhabende Land zu bezahlen in der Lage ist.

Dr. Thomas Onken, Ständerat
Forenbühlstrasse 9, 8274 Tägerwilen

MEMORIAV: Assemblée générale

A. L'histoire et les objectifs d'une association nouvellement créée

A la fin de l'année passée, le 1er décembre 1995 précisément, l'association MEMORIAV a été portée sur les fonds baptismaux. Parmi les six membres fondateurs se trouvent les plus grandes institutions nationales qui s'occupent de la conservation du patrimoine audiovisuel:

- La Cinémathèque suisse (CS), Lausanne,
- La Phonothèque nationale (FN), Lugano,
- La Société suisse de radio et de télévision (SRG), Berne,
- Les Archives fédérales (BAR), Berne,
- La Bibliothèque nationale (BN), Berne.

A cela s'ajoute:

- L'Office fédéral de la communication (OFCOM), Bienne.

En plus de ces six membres, il a déjà été prévu dans les statuts que deux membres fondateurs supplémentaires soient intégrés ultérieurement:

- Une institution encore à déterminer pour la coordination du domaine de la Photographie.
- Une institution qui s'occupe de la production Vidéo.

L'objectif principal de l'association est de mettre en réseau et de créer des synergies entre toutes les forces du pays qui sont déjà engagées à différents niveaux dans le sauvetage et la conservation du patrimoine audiovisuel. La forme juridique de l'association a été choisie principalement dans l'optique de pouvoir intégrer ultérieurement d'autres institutions nationales ou régionales qui s'occupent de conservation de documents audiovisuels, ce-ci après une étape de démarrage. En plus, MEMORIAV aspire à une étroite collaboration avec les auteurs et les producteurs de documents audiovisuels, avec des représentants de la recherche et de la science, avec les sociétés de gestion des droits, ainsi que tous les cercles intéressés à ce thème.

La jeune association MEMORIAV, âgée de quelques mois aujourd'hui, a néanmoins une histoire de plusieurs années. Un processus de sensibilisation politique débuta en 1989 en Suisse avec une motion de la Commission parlementaire pour la Science, l'Education et la Culture (lancée et soutenue par Mme Uchtenhagen) qui



Films à base de nitrate en état de décomposition.

demandait de trouver des solutions dans le cadre d'institutions existantes ou à créer pour une Phonothèque et une Vidéothèque centrale. Le Parlement transmet cette motion sous forme de postulat au Conseil fédéral. A fin 1990, l'Office fédéral de la culture mit sur pied un «groupe de travail». Les principales institutions qui s'occupent de l'archivage du patrimoine audiovisuel y étaient représentées. En 1992, ce groupe de travail présente un concept qui proposait la création d'un «Centre d'information de l'audiovisuel» (CIAV). Cette médiathèque nationale devait sauver de la destruction, archiver, restaurer et rendre public de manière centrale les documents audiovisuels du pays. Le projet proposait un budget global de Frs 43 Mio d'investissement initial, ainsi que de Frs 8 Mio annuels pour les frais d'exploitation. Il s'avéra rapidement que ce projet n'était malheureusement pas financièrement envisageable. Il se heurtait aux exigences de l'économie en perte de vitesse. Le groupe de travail reçut le mandat de développer un concept meilleur marché susceptible d'être mis rapidement sur pied. C'est ainsi que se développa l'idée

du «Réseau d'information de l'audiovisuel» basée sur un concept décentralisé. Cette idée est à la base de MEMORIAV aujourd'hui.

MEMORIAV n'a pas seulement présenté un concept pour les tâches nationales de sauvetage des documents audiovisuels. Durant les premiers mois de son existence, elle a aussi développé des activités plus concrètes pour sauver les documents audiovisuels qui sont en danger aujourd'hui, pour les restaurer et les mettre à la disposition du public.

Dès le début de ses activités, le groupe de travail avait réussi à engager des actions de sauvetage immédiates. Avec le support du Conseil fédéral, une campagne de sensibilisation nommée «Un pays perd sa mémoire» fut démarquée dès 1993. Des

montants annuels provenant du fonds de frappe des monnaies de la Confédération furent investis pour des tâches de restauration et de conservation urgentes. Quelque 1,7 Mio de francs furent investis jusqu'à fin 1995. Ces activités ont reçu le nom de «Mesures d'urgence» («Dringende Massnahmen»). Ce ne sont bien sûr que des gouttes d'eau dans un océan.

**L'objectif principal de
l'association est de
créer des synergies
entre toutes les
forces du pays qui
sont engagées
dans le sauvetage
et la conservation
du patrimoine
audiovisuel.**

Resümee:

Am 1. Dezember 1995 wurde der Verein MEMORIAV gegründet. Gründungsmitglieder sind neben Bundesarchiv und Landesbibliothek die SRG, das Schweizer Filmarchiv in Lausanne, die Schweizerische Landesphonothek in Lugano und das Bundesamt für Kommunikation in Biel. Das Grundkonzept des Vereins besteht in der Vernetzung jener Kräfte, die auf verschiedenster Ebene an der Rettung und Bewahrung des audiovisuellen Kulturgutes der Schweiz engagiert sind. Vorläufer von MEMORIAV war die 1990 vom Bundesamt für Kultur eingesetzte Arbeitsgruppe «Groupe de travail Patrimoine audiovisuel». Das damals vorgeschlagene Konzept einer zentralen nationalen Mediathek konnte aus Kostengründen nicht realisiert werden, so dass stattdessen ein kostengünstiges, dezentrales und sofort umsetzbares Vernetzungskonzept entwickelt wurde, das dem heutigen Verein MEMORIAV zugrunde liegt. Zu den wichtigsten Aktivitäten im ersten Halbjahr 1996 gehören die Durchführung von verschiedenen Pilotprojekten und eigentlichen Rettungsaktionen in den Bereichen Film, Video und Tondokumenten, die Information der Öffentlichkeit und die politische Verankerung von MEMORIAV, sowie mittel- und längerfristig die Erschliessung neuer Finanzquellen.

Mais ainsi des œuvres culturelles importantes et des sources historiques ont déjà pu être sauvées. Il ne s'agit pas uniquement de préserver les documents menacés par des processus tels que l'accidént du papier, la perte de couleur des films ou simplement le processus de vieillissement de certains formats - comme les films nitrates inflammables, les formats vidéo en U-Matic, les disques Schellack et certains formats de photographies, pour ne citer que quelques exemples. Un autre problème important, bien connu des cercles spécialisés, est le vieillissement de la technologie lors de la création du document. C'est ainsi que certaines générations de bandes vidéo ne peuvent plus être lues, les appareils de lecture n'existant plus. C'est justement à ce niveau qu'il est absolument nécessaire d'avoir un échange d'information et une collaboration entre toutes les institutions touchées par ce problème.

B. Les principales activités concrètes du premier semestre 1996:

1) Création du Secrétariat général de MEMORiAV

Pour le secrétariat général, il a été prévu d'engager un effectif de 150 % pour les travaux de coordination. Aujourd'hui, deux personnes travaillent déjà à mi-temps.

2) Siège du Secrétariat général

A la grande satisfaction de MEMORiAV, deux bureaux ont pu être loués depuis mi-mai auprès de «Radio Suisse International» (SRI) à la Giacomettistrasse à Berne. En plus des avantages logistiques évidents que représente cette proximité, des perspectives intéressantes s'ouvrent pour développer des synergies technologiques dans le futur. Certains studios de SRI qui ne sont pas totalement occupés pourront être utilisés ultérieurement pour des besoins de copiage de matériel.

3) Développement de l'association et information au public

L'assemblée générale et l'orientation de la presse du 4 juin 1996 est un des résultats visibles de ces efforts. Le nombre d'inscriptions et de personnes présentes à l'assemblée a démontré l'intérêt que soulève MEMORiAV et nous confirme que les mesures que nous prenons pour le sauvetage du patrimoine audiovisuel rencontrent un écho très favorable.

4) Mesures d'urgence 1996

Du budget de Fr. 800'000.- réservés à cet effet en 1996, plusieurs montants ont pu être attribués à la poursuite de différents projets: à la restauration de films helvétiques de la Cinémathèque suisse, à la restauration de documents radio effectuée par la Phonothèque nationale, à une deuxième tranche du projet pilote «Politische Information» réalisé par les Archives fédérales et la Télévision Suisse Alémanique (SF DRS) dans lequel il s'agit de préserver et recopier les bandes U-Matic du Téléjournal des années 80, et à la conservation de photographies en danger de disparition effectuée par le centre de M. Christophe Brandt à Neuchâtel. Quelques autres demandes déposées par des institutions externes à MEMORiAV ont également été prises en compte puisqu'elles ont obtenu l'appui des membres du comité.

Die Archive der SRG

Ein sicherer Hort für das audiovisuelle Kulturgut der Schweiz

Die Radio- und Fernsehprogramme der SRG bilden die wohl bedeutendste audiovisuelle helvetische Dokumentation über unser Jahrhundert. Die gesammelten Bild- und Tonträger reflektieren die Kultur und die Geschichte unseres Landes von den dreissiger Jahren bis heute.

Seit den Anfängen von Radio und Fernsehen wurden auf Grund programmlicher Bedürfnisse eine grosse Anzahl von Ton- und Bild-dokumenten aufbewahrt und archiviert. Damit übernahm die SRG, zunächst kaum bewusst, eine Hauptrolle in der Pflege des kollektiven audiovisuellen Gedächtnisses der Schweiz und ihrer Bevölkerung.

Die SRG hat in ihren Archiven einen Gesamtbestand von über 1,5 Millionen Tonträgern (Schallplatten aller Art, CDs, Tonbänder) und mehr als 250'000 Bildträgern (Filme, Videobänder). Diese werden von rund 200 spezialisierten Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern auf einer Archivfläche von insgesamt etwa vierthalb Eishockey-

Spielfeldern (61 x 30 m) archiviert und ausgewertet. Die jährlichen Betriebskosten betragen insgesamt etwa 23 Millionen Franken. Die Dokumentations- und Archiv-Dienste der SRG (D+A) sind der Struktur des Unternehmens entsprechend dezentral organisiert. Im Fernsehbereich haben die drei Studios von SF DRS, TSR und TSI jeweils eine Film-/Videothek, Photothek, Presse-dokumentation und eine Bibliothek. Bei den vier Radiounternehmenseinheiten (SR DRS, RSR, RSI und RR) sind es 8 Studios, wobei jedes über eine Phonotheke, Pressedokumentation und Bibliothek verfügt. Selbstredend arbeiten die verschiedenen D+A-Dienste zusammen und sind bestrebt, mögliche Synergien optimal auszunutzen.

In Anbetracht der schier unermesslichen Zahl der audiovisuellen Produkte wäre es praktisch unmöglich und auch gar nicht sinnvoll, die Gesamtproduktion aller SRG-Programme zu archivieren. Daher sichert die SRG nur einen Teil davon, nämlich denjenigen, der im Radio- und Fernsehgesetz mit dem Begriff «wertvoll»